



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2026

Absents : Benjamin RENNER, Isabelle LELAY

Secrétaire de séance : Emilie LANGLOIS

Approbation du Conseil Municipal du 13 Janvier 2026 : unanimité

Acceptation de dons :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de l'association Clef de Voûte de faire un don à la commune d'un montant de 10 200 €, correspondant à la facture de l'entreprise Pascal CAGNIN pour l'installation de protège vitraux sur l'église.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter le don et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Voté à l'unanimité.

Autorisation vente de pièges à frelons et tarifs :

(annule et remplace la délibération n° 13-01/2026-04 du 13/01/2026).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de vendre aux administrés de la commune des pièges à frelons au tarif de 5 € et lui demande de bien vouloir l'autoriser à vendre ces pièges et à encaisser les recettes dans la régie de recettes « Affouage et produits divers ».

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi permanent à temps non complet :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint du patrimoine à 17 heures par semaine à compter du 01 Avril 2026. Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints du patrimoine relevant de la catégorie hiérarchique C et l'agent affecté à cet emploi sera chargé de la fonction de bibliothécaire.

Voté à l'unanimité.

Approbation de la charte du bénévole de la bibliothèque :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des bénévoles interviennent à la bibliothèque et que pour notamment des soucis d'assurance de responsabilité civile, il est nécessaire qu'une charte soit signée conjointement par le bénévole et le représentant de la commune.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Des difficultés ont été rencontrées ces derniers mois autour de la gestion des déchets dans la rue de l'Usine. Une partie des habitants ont souhaité rencontrer les élus de la commune et les responsables du SICOVAD. Une réunion publique s'est tenue le 10 Février et a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration. Un courrier sera envoyé aux habitants de cette rue.
- Trois accidents de véhicules ont eu lieu cette dernière semaine dans la commune : route d'Arches avec la casse de barrières devant le groupe scolaire, sur le pont du Fouxel et dans la cour de la bibliothèque.
- L'entreprise Pascal CAGNIN a procédé à l'installation de protège vitraux sur l'église et la facture d'un montant de 10 200 € sera intégralement remboursée à la commune par l'association Clef de Voûte qui sera dissoute très prochainement.
- Concernant les baux ruraux, le partage des parcelles disponibles et les avenants aux contrats se feront prochainement entre le GAEC de Raon Basse et Monsieur Laurent CLAUDON.
- Après le retour des conclusions du commissaire enquêteur, le PLU sera approuvé lors du Conseil Municipal du 10 Mars.
- La commission finances se réunira le 04 Mars à 20 h avec la présentation du Compte Financier Unique 2025 et le budget prévisionnel de 2026 qui seront votés lors du Conseil Municipal du 10 Mars.
- Bruno MOUGIN : 18 lots de nettoyage avec du bois sur pied ont été attribués. 10 lots de nettoyage de houppliers sont prêts à être distribués au dessus du Palton, les inscriptions se font en mairie.
- Théo ARMBRUSTER se demande pourquoi certains petits arbres sont coupés en biseau ; cette coupe permet de protéger les arbres conservés, ce sont des consignes de l'ONF.
- Jean-Luc BOUTIN : un devis de réparation des cloches et de la sirène de l'église a été signé pour un montant de 10 362 € TTC.

Les travaux de peinture de la salle polyvalente sont terminés. La Région Grand Est, dans le cadre du « coup de pouce rural » versera une subvention de 10 162.68 € pour tous les travaux de peinture et de sol réalisés dans la salle.

Des placards ont été réalisés en régie dans la salle polyvalente.

La pose de barrière réalisée également en régie est en cours dans la zone de quiétude. Les assainissements de la mairie, de la salle polyvalente, des appartements des marronniers, du groupe scolaire et des ateliers municipaux ont été contrôlés par le SDANC.

Les silos des chaufferies bois de la salle polyvalente et du groupe scolaire ont été remplis. Une recherche de mode de remplissage en régie est en cours avec des demandes de devis pour une trémie et une soufflerie.

La mairie de Hadol a invité les élus à une démonstration d'un désherbeur thermique.

- Cathy BRAND : accompagne les services périscolaires aux sorties organisées pendant le centre aéré. Une remise de récompense aura lieu le 12 mars pour le concours de dessin organisé dans le cadre de la réalisation des calendriers distribués dans les colis des aînés.
- Gilles BONNE : une demande de subvention a été demandée à la Caisse d'Allocations Familiales pour les trajets des sorties organisées par les services périscolaires.
- Jean-Pierre ROUSSEL : le radar pédagogique sera bientôt remis en service. La peinture des routes sera effectuée lorsque les routes seront refaites. Un nid de poule au Fouxel a été rebouché.
- Christian VITU : dans l'enveloppe des travaux sur le réseau d'eau potable réalisés par la CAE, sera pris en charge le changement du tuyau depuis la Rue du Haut du Rang jusqu'en haut du Chemin de la Roche.
- Gabrielle CARVALHO : la rue du Bambois est salie par l'entreprise qui réalise les travaux sur le réseau d'eau potable car elle livre de la terre chez un administré de cette rue. Il a été demandé à l'entreprise de nettoyer la route mais cela n'a pas encore été fait.
- Céline VUILLEMIN : la distribution du bulletin municipal sera réalisée en même temps que le Quoi d'Neuf à Raon.

Séance levée à 21h37